

Votre enfant sera au CE2 l'an prochain. Voici la liste du matériel dont il aura besoin pour la rentrée de septembre 2020 :

- une gomme **blanche**,
- un crayon de papier mine HB,
- des stylos à **bille**, un rouge, un bleu, un vert et un noir (pas de feutre)
- Un bâton de colle (pas de colle liquide),
- Des ciseaux à bouts ronds. (pour les gauchers, pensez à prendre des ciseaux adaptés),
- Une règle de 20 cm, **pas plus**, une équerre (pas de règle métallique),
- Un taille-crayon,
- 4 surligneurs (jaune, orange, vert, rose)
- Une ardoise avec un chiffon (un bout de tissu récupéré suffit),
- un crayon effaçable à sec pour l'ardoise,
- Une pochette de crayons de couleur,
- des feutres,
- une trousse (ou deux pour les crayons de couleurs et feutres),
- un agenda,
- un classeur format A4, 4 anneaux, épaisseur **4 cm**,
- un porte vue **bleu (40 vues minimum)**
- une chemise trois rabats.

Je souhaiterais que chaque enfant ait un peu de matériel stocké à l'école. Voici la liste de ce qu'il devra apporter en plus : (Tout le matériel de réserve doit être marqué au nom de l'enfant et placé dans un sac plastique type sac congélation)

- 2 crayon de papier
- 1 stylo à bille bleu et 1 vert
- 3 tubes de colle
- 3 crayons effaçables à sec pour l'ardoise

Le matériel que vous choisissez doit permettre à l'élève de travailler avec efficacité donc les crayons fantaisies ne sont pas autorisés. Le recyclage du matériel en bon état de l'année scolaire précédente (ciseaux, taille crayon, règle, porte vue, chemise,...) est tout à fait conseillé.

Merci de votre coopération.

Nadège Rouvreau.